

que les parties sous-développées du Canada n'atteindront l'expansion économique dont elles ont besoin, conformément aux intérêts des localités en cause, que si le gouvernement fédéral est disposé à pratiquer dans ces régions des investissements directs, et à implanter des industries qui joueront un rôle dans la vie des localités, qui utiliseront les compétences de leurs habitants, qui entraîneront leur bien-être d'une façon générale, au lieu d'avoir pour objet primordial les bénéfices des actionnaires. Voilà plus d'un siècle que nous y manquons. Depuis plus de 100 ans aujourd'hui, nous avons tenté d'attirer les sociétés privées, pour la plupart étrangères, dans ces régions en voie de développement, en leur faisant miroiter des avantages fiscaux et des subventions de tous ordres. Je répète ce que j'ai déjà dit plusieurs fois à cette tribune: d'ici cinq, dix ou vingt ans, nous aurons un Canada tout aussi déséquilibré qu'aujourd'hui. Nous verrons que les provinces de l'Atlantique et certaines régions du Québec et de l'Ontario seront toutes aussi miséreuses qu'elles le sont aujourd'hui et que leurs habitants auront des conditions d'existence tout aussi excécrables qu'aujourd'hui, à moins que pendant la prochaine décennie, nous ayons l'idée et le courage d'arrêter de graisser la patte des sociétés privées qui, de toute façon, ne resteront que si elles peuvent réaliser des bénéfices. Bien au contraire, il faut planifier le développement des provinces de l'Atlantique en particulier, ainsi que d'autres régions canadiennes, à l'aide des fonds provenant des investissements publics et soumis au droit de regard de l'État.

Nous pensions que la Corporation de développement du Canada aiderait l'entreprise privée, au lieu de la remplacer, à développer les industries dans les provinces de l'Atlantique et ailleurs et qu'elle aurait le pouvoir de faire des investissements directs dans ces régions pour métamorphoser l'existence de ses habitants. Mais ce bill ne fera rien pour que ce soit possible. La Corporation n'est pas équipée pour faire quoi que ce soit à cet égard. Elle n'est pas prévue pour cela.

Le troisième objectif que nous avons en proposant un fonds de développement était d'assurer un moyen de venir en aide aux industries manufacturières pour leur permettre de se spécialiser et pour que nous devenions réellement un pays productif dans certains domaines d'exportations. La Corporation ne reçoit aucun pouvoir, aux termes de ce bill, en vue de faciliter une rationalisation indispensable. On n'a pas l'intention de lui en accorder. Si nous devons rationaliser l'industrie manufacturière, il faut que quelqu'un ait le pouvoir de tenir tête aux sociétés étrangères, le pouvoir de parler net à l'entreprise privée, le pouvoir, l'autorité et la volonté d'agir au nom des Canadiens sans faire constamment des courbettes à l'élite des sociétés.

Aucune économie moderne ne peut mettre en valeur de façon satisfaisante une région comme le Nord de l'Ontario, en procédant comme on l'a toujours fait. Pour s'en tenir à cet exemple, on a trouvé là de vastes gisements et on en trouvera d'autres encore. L'exploitation des mines, l'extraction, devrait être la forme d'activité la moins importante. On envisagerait aussitôt la mise sur pied de fonderies et d'usines d'affinage des minéraux après quoi suivrait l'installation d'industries de transformation utili-

sant les ressources naturelles locales. Aucun pays ne peut réaliser ce genre de communauté s'il ne contrôle pas la recherche et le développement à l'intérieur de ses frontières et s'il ne possède pas les connaissances et le potentiel technologiques dont est dépourvu le Canada, abstraction faite de ce que possèdent les sociétés multinationales qui dominent notre économie. Nous ne pourrions jamais nous occuper de ces communautés de façon à les rendre viables; nous ne serons jamais en mesure d'implanter une industrie secondaire ou même tertiaire et de développer l'industrie touristique dans les provinces de l'Atlantique, en Ontario, dans l'Est et le Nord du Québec et dans le pays entier si nous ne maîtrisons pas ces connaissances techniques au lieu qu'elles soient l'apanage des sociétés étrangères.

● (2.50 p.m.)

Ce bill ne permet pas à la Corporation de développement du Canada de faire quoi que ce soit en ce domaine. Comme le député de Waterloo et d'autres qui ont pris part au débat sur ce bill l'ont indiqué, nous ne comprenons pas pourquoi le ministre a présenté ce projet de loi. J'ai dit souvent, et je le répète, que la principale caractéristique du gouvernement Trudeau est une sorte de netteté technocratique. Parce que cette mesure a été mentionnée dans le discours du Trône de 1963 et qu'elle a été reprise dans tous ceux qui ont succédé, le gouvernement se sent obligé de présenter une mesure quelconque afin qu'on puisse dire que le gouvernement s'est occupé de ce point.

Quelle autre explication peut-on trouver à cette mésaventure dans laquelle s'est lancé le ministre des Finances, que contemplant maintenant le Parlement et le peuple canadiens? En toute justice, je ne vois pas un seul des objectifs que peut atteindre le bill qui n'ait déjà été accompli par l'entreprise privée, bien accompli du point de vue de celle-ci, mais mal accompli du point de vue du bien-être des Canadiens. Cette société fera exactement ce que fait l'entreprise privée dans notre pays depuis plus de 100 ans. Je le répète, le gouvernement trompe le peuple canadien en lui faisant croire qu'il agit de façon à diriger l'économie canadienne.

Le secrétaire parlementaire a été cet après-midi extrêmement bienveillant et conciliant envers moi, et je voudrais lui rendre la pareille en lui disant, avant qu'il intervienne, que s'il répète les dires du ministre des Finances, à savoir que le bill nous permettrait de diriger notre propre économie, il sera aussi fallacieux que le ministre, et sa thèse sera aussi trompeuse que celle de son patron. En effet, la corporation qui naîtra de ce bill ne fera rien de la sorte. Elle ne nous fera pas avancer d'un seul pas vers la direction de notre propre économie. Le bill est une tentative pour abuser le peuple canadien en lui faisant croire qu'on réagit contre la mainmise étrangère sur l'économie canadienne, et cela est une utilisation honteuse de ce qui aurait pu servir d'instrument important pour l'exécution de la politique gouvernementale et nationale.

La seule autre raison qui selon moi, puisse justifier ce bill est que le gouvernement a décidé que s'il